



COMPTE RENDU DE SEANCE

du 26 novembre 2024
Salle du Conseil

Étaient présent(e)s : Joëlle BRABAN, Annick POMMIER, Mario DE ALTIS, Gilles CHRISTOL, Jean Marc DURAND, Gérard IZQUIERDO, César MESTRE PALLEJA, Patrick MORIAUX .

ABSENTS : Blandine BENARD, Danielle LERET, Michel BUREAU, Xavier DUCASSE excusés.

Début de la séance à 16 heures : le compte rendu de septembre est approuvé à l'unanimité.

Nouvel immeuble de la cours de la ferme : Il est déjà en partie occupé. Le local à poubelles n'est pas encore opérationnel ce qui explique la présence en permanence de boîtes à ordures sur le parking mais la situation devrait se régler rapidement.

Eclairage nocturne : certaines personnes ont eu l'impression que son intensité avait diminué. C'est probablement suite au remplacement des ampoules classiques par des leds. Le nouvel éclairage est conforme à la loi et a fait baisser la consommation de manière significative.

Bus pour les personnes à mobilité réduite : Il semble que son utilisation reste limitée. Après discussion des différentes explications et éventuelles solutions (paiement annuel ou par ticket), le Conseil des Sages constate qu'il n'est pas suffisamment informé pour pouvoir donner un avis.

Epouvantails du jardin de la biodiversité : ils se sont dégradés et doivent être remplacés. Le Conseil des Sages acceptera volontiers de participer à leur remplacement.

Tourne à droite pour les vélos : contrairement à beaucoup de communes environnantes, Plessis-Pâté n'a équipé aucun de ses feux tricolores du panneau M12. Il faudrait une information sur le bon usage de cette nouvelle signalisation afin d'éviter les incompréhensions entre cyclistes et automobilistes, mais ce panneau permet souvent d'éviter que les automobilistes ne soient gênés par les cyclistes lorsque le feu passe au vert.

Boîte à livres : il serait nécessaire, surtout en période de forte humidité, que la fermeture automatique de sa porte soit réparée.

Intervention de Monsieur le Maire :

La **dotation de l'Etat pour les finances** de la commune devraient être fortement diminuée, voire annulée, en 2025. Même si la taxe d'habitation de la commune est abondée pour environ 60% par les entreprises, cela risque de poser de gros problèmes.

Pour la **fibres optique**, même si la situation s'est bien améliorée, les problèmes restent nombreux mais ne pourront être traités qu'au niveau national.

Le **Plan Vélo** se met doucement en place dans l'Agglomération. En particulier, au nord de la Commune, avec la réouverture de la route menant à la Zone Industrielle.

Fin de la séance à 18 heures .

Prochaine réunion du Conseil des Sages : mardi 14 janvier 2025 à 16 heures

**R
é
f
é
r
e
n
t**

**m
a
i
r
i
e**

:

**P
a
t
r
i
c
k**

**M
o
r
i
a
u
x**